



Valeur juridique lettre d'intention pour un vendeur

Par **Le vendeur inquiet**, le **01/03/2022 à 09:53**

Bonjour,

J'ai mis en vente un bien auprès d'un agent immobilier sans exclusivité

Celui ci a fait visiter le bien à plusieurs personnes et m'a présenté une lettre d'intention avec les références de l'acheteur, le prix proposé inférieur à celui attendu, mais sans aucun délai

J'ai indiqué une autre somme plus importante sur ce document en le signant sans aucune autre précision

Je désire aujourd'hui me désengager de cette agence et de cette lettre.

Quelle est ma latitude?

Il y a bien le bien indiqué, mais à priori, pas d'accord sur le prix? est ce que le rajout de la nouvelle somme attendue m'engage si l'acheteur contresigne ce même document?

D'avance merci